

ÉDITO DU PRÉSIDENT

L'automne 2017 est marqué par les départs concomitants de la Présidente et de la directrice du CIDFF. Ces départs auraient pu être source de difficultés... Au lieu de cela, ces départs ont été « le motif déclencheur » d'une réflexion de fond sur l'organisation de l'action du CIDFF, en Savoie et plus largement, avec le départ de la directrice du CIDFF de la Haute-Savoie et la fermeture en 2016 du CIDFF de l'Isère, d'un processus de ré-organisation des CIDFF, sur les départements 73 et 74 en lien avec le CIDFF Rhône.

Durant trois années, le fonctionnement du travail a été « ré imaginé ». La gouvernance et les procédés de décisions ont été repensés. La structure même de ces CIDFF a évolué, conduisant, à une nouvelle entité interdépartementale.

Ce processus, orchestré par la directrice du CIDFF du Rhône, a conduit à l'émergence d'une nouvelle structure, le CIDFF Rhône-Arc Alpin Interdépartemental. Le marqueur fort de cette nouvelle entité est la mutualisation des fonctions supports essentiellement sur Lyon, siège de ce nouveau CIDFF interdépartemental et une gouvernance plurielle représentative des territoires. Le second marqueur de cette nouvelle entité est le renforcement, dans les départements, de l'ensemble de l'offre des services du CIDFF.

Une fois la présentation de ce « nouveau CIDFF » faite, permettez-moi aussi de remercier, toutes les personnes qui ont concouru à la réussite de cette démarche, notamment les membres du Conseil d'Administration du CIDFF Rhône, pour avoir été volontaires à s'engager dans ce processus d'évolution, alors même que les intérêts du CIDFF 69 n'étaient pas criant au début, celui-ci ayant des fondations solides.

Enfin, je voudrais aussi remercier les deux salariées du CIDFF 73 en 2020 qui ont assuré leurs missions de travail, durant ces années « d'incertitude » jusqu'à ce jour, avec professionnalisme, éthique et abnégation et en plus des tumultes causés par le confinement et le télétravail.

« Un CIDFF s'éteint. Un nouveau, innovant, voit le jour ».

Avec cette nouvelle structure interdépartementale, le CIDFF va pouvoir poursuivre ses missions sur les 4 départements dont celui de la Savoie en direction particulièrement des femmes. Gageons qu'avec cette nouvelle structuration, les missions du CIDFF, favoriser l'autonomie des femmes et promouvoir l'égalité « Femme Homme », prendront encore plus de consistance auprès de tous les acteurs du Rhône et de l'Arc Alpin.

Eric ROJON

ACCUEIL INFORMATION ORIENTATION (AIO)

1 874 informations délivrées
905 personnes informées

606 personnes informées en individuel
dont **85%** de femmes

299 personnes informées en collectif
40 animations

ACCÈS AU DROIT

495 personnes informées en individuel :
droit de la famille, droit du travail, violences sexistes et sexuelles, droit des biens, droit des étrangers, droit des contrats, droit de la vie quotidienne, ...

EMPLOI

111 femmes informées en individuel :
sur les questions d'emploi, formation ou création d'entreprise

LIEUX D'HABITATION

24% Chambéry
11% Aix-les-Bains
9,5% Albertville

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES INFORMÉES INDIVIDUELLEMENT

Moins de 26 ans : **6%**, de 26 à 45 ans : **52%**,
de 46 à 60 ans : **35%**, plus de 61 ans : **7%**
Sont de nationalité française : **88,4%**, habitent
en zone urbaine : **64,9%**, vivent seules ou
sont en cours de séparation : **69,9%**, ont des
enfants : **72%**, sont en emploi : **66%**

ANNÉE 2020 ET COVID

Pour **52%**, il s'agit d'un premier
contact avec le CIDFF

60% des entretiens durent
moins de 30 minutes

20% des entretiens donnent lieu à une orientation externe essentiellement auprès des professionnels du droit ou de la justice

L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ INÉDITE AU REGARD DE LA CRISE SUITE A L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Le CIDFF de Savoie s'est mobilisé et s'est adapté aux nouveaux enjeux pour permettre de garantir la continuité de son activité d'accès au droit.

La réalisation de l'activité a été fortement impactée par le contexte sanitaire et les confinements, et la fermeture de nos lieux de permanences durant des périodes plus ou moins longues.

Nous avons eu à cœur de continuer à assurer notre mission d'intérêt général, d'information et d'orientation auprès de personnes confrontées elles-mêmes à des difficultés supplémentaires en raison de la pandémie et du confinement.

La juriste de Savoie a informé 494 personnes : droit de la famille, droit du travail, violences sexistes et sexuelles, droit des biens, droit des étrangers, droit des contrats, droit de la vie quotidienne, et a délivré 1 261 informations.

ARIANE EN SAVOIE

Le dispositif ARIANE, financé par la région, met en œuvre un accompagnement vers l'emploi des femmes par une approche personnalisée, en prenant en compte les aspects familiaux, professionnels et sociaux : les femmes sans indemnisation de Pôle Emploi, femmes élevant seules leurs enfants, femmes séniors, femmes jeunes diplômées,... L'accompagnement alterne entretiens individuels et collectifs. En 2020, 59 femmes ont bénéficié de l'accompagnement.

Les résultats ont été positifs : 6 CDI, 60 CDD, 10 contrats intérim, 14 CDDI, 5 ont intégré une formation qualifiante ou diplômante et 3 ont concrétisé leur projet de création d'activité.

MAISON DIGITALE ORANGE

Depuis novembre 2018, la Fondation Orange et le CIDFF de la Savoie sont partenaires pour l'animation de la Maison Digitale, 7ème ouverte en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce dispositif de formation, créé et financé par la Fondation Orange, vise à (re)donner une employabilité et une autonomie à des femmes sans qualification et sans emploi.

La Fondation Orange s'engage pour que les femmes en difficulté bénéficient d'un programme de formation numérique au plus près de leurs besoins.

« Avec ce programme, nous souhaitons aider les femmes à reprendre confiance et à acquérir de nouvelles compétences en vue de leur donner les meilleures chances de réussite professionnelle » précise Valérie Théron, Directrice Orange Centre Est.

Aidées par les bénévoles Orange, elles pourront mieux maîtriser les outils numériques et trouver aussi des opportunités de partage et d'échange.

La Fondation Orange fait de l'éducation numérique sa priorité d'action pour l'égalité des chances et déploie également plusieurs programmes de mécénat pour les jeunes déscolarisés.e.s et sans qualification comme les FabLabs Solidaires.

Un mécène de compétences de la Fondation Orange devait mettre en place les diagnostics de niveau informatique à compter d'octobre 2020. Le confinement fin octobre et la restriction d'accès à nos locaux du public dans la Maison des Associations a reporté la mise en œuvre de cette action jusqu'à la réouverture de la Maison des Associations au public tout venant.

DES INTERVENTIONS COLLECTIVES ASSURÉES PAR LA JURISTE DE L'ACCÈS AU DROIT

L'accès au droit au sein du CIDFF de la Savoie, ce

sont aussi des interventions collectives auprès de professionnel.le.s, des formations dans des domaines spécifiques du droit :

- Deux sessions des jeudis du droit ont eu lieu sur le thème de la rupture du contrat de travail et l'obligation alimentaire. 12 professionnelles de l'action sociale étaient présentes lors de ces 2 sessions.
- Une demi-journée de formation, le 15 septembre 2020 à destination des agents de la Préfecture en approche de l'âge de la retraite a été mise en œuvre dans les locaux de la DIRECCTE de Chambéry dont les objectifs étaient d'apporter des informations sur la succession en général. Les sujets abordés étaient les régimes matrimoniaux, les différentes successions, les différentes donations, leurs abattements et taxations, les notions d'usufruit et de nue-propiété ...

ACTION FEMME MÈRE LE CHOIX DE L'EMPLOI DANS LE QPV DES HAUTS DE CHAMBÉRY

L'action a pour objectif de préparer les femmes les

plus éloignées de l'emploi à s'engager dans un véritable parcours d'insertion professionnelle, inscrit dans la durée et jalonné d'étapes. Une première session a eu lieu sur fin 2019 et début 2020 avec un groupe de 8 femmes.

En raison du contexte sanitaire, la session initialement prévue du 1er décembre 2020 au 5 février 2021 a dû être reportée du 16 mars au 28 mai 2021.

11 candidates ont été reçues par la référente et 9 sont dans l'attente du démarrage de l'action.

LE CIDFF DE LA SAVOIE A PARTICIPÉ À LA SIGNATURE DU RENOUELEMENT DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT DE LA SAVOIE

Lundi 9 mars 2020, le CIDFF de la Savoie a signé le renouvellement de la convention constitutive du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Savoie en qualité de membre avec voix délibérative.

En présence de Madame la présidente Myriam BENDAOUZ et la vice-présidence, de Monsieur le procureur de la République Pierre-Yves MICHAU, de Madame la procureure générale près la cour d'appel de Chambéry et de Monsieur le secrétaire général de la première présidence de la cour d'appel de Chambéry, les signataires ont renouvelé leur engagement pour un plus grand accès au droit en Savoie.



ANIMATIONS AUTOUR DU 8 MARS 2020

LE CIDFF A PARTICIPÉ À 2 ÉVÈNEMENTS EN SAVOIE AUTOUR DU 8 MARS



Le 9 mars 2020, en partenariat avec Cités Lab Grand Lac et la DDDFE, autour d'un speed-meeting « Entreprendre au féminin » au sein du Salon de Thé « Thé ou l'ARTiste ». 28 personnes étaient présentes à cette matinée

Le 10 mars 2020, au Centre Social et Culturel des Combes des Hauts de Chambéry, en partenariat avec France Active Savoie Mont Blanc, Cités Lab Grand Chambéry et la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, autour d'une matinée « Elle et EntrepreneurE ». 15 personnes étaient présentes.



Le 10 mars 2020, au Centre Social et Culturel des Combes des Hauts de Chambéry, en partenariat avec France Active Savoie Mont Blanc, Cités Lab Grand Chambéry et la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, autour d'une matinée « Elle et EntrepreneurE ». 15 personnes étaient présentes.

PERMANENCES JURIDIQUES DÉCENTRALISÉES

- Savoie de Femme : Mise en place depuis mai 2019 d'une permanence juridique d'une demi-journée par mois au sein des locaux de Savoie de Femme afin de faciliter l'accès au droit des femmes victimes de violences et ainsi leur éviter la multiplication des démarches et des déplacements (9 femmes informées)
- MJD Aix les Bains : Continuité de la permanence juridique d'une demi-journée par mois à la Maison de Justice et du Droit d'Aix les Bains : 5 personnes reçues
- MSAP Entrelacs : Mise en place depuis Mars 2019 d'une permanence juridique d'une demi-journée par mois à la Maison de Service au Public d'Entrelacs : 31 personnes informées. Il a été décidé d'étendre la permanence à une journée par mois au vu de la forte demande à compter de septembre 2020.

Au vu des confinements, seules les permanences de début mars et de l'automne 2020 ont pu être assurées.

CAFÉ CRÉA EN PARTENARIAT AVEC FRANCE ACTIVE SAVOIE MONT BLANC

Le CIDFF a co-animé le 10 décembre 2020 un

Café Créa au Féminin, en visioconférence au vu des consignes sanitaires en vigueur. 17 personnes ont participé à ce café créa en visio : 4 animatrices, 2 créatrices, 10 participantes

COPIL ET COTEC DES CITÉS LAB GRAND LAC ET GRAND CHAMBÉRY, ACTEURS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Le CIDFF a participé aux Comités Techniques des Cités Lab en juillet et octobre 2020, réaffirmant ainsi sa place auprès des partenaires de la création d'entreprise, notamment dans l'accompagnement des femmes dans leurs projets d'entrepreneuriat au féminin



Agrément : La mission du CIDFF s'inscrit notamment dans le dernier agrément délivré par le décret 2015-1745 du 23 décembre 2015 qui précise l'objet statutaire des CIDFF. Notre dernier agrément pour 3 ans 2019-2021. Une convention d'objectifs et de moyens entre la Fédération Nationale des CIDFF et le Ministère des Droits des Femmes rappelle la mission globale des CIDFF



67 rue Saint François de Sales
73000 chambéry
Tél. : 04 50 09 52 40
www.cidff73.fr

LES MOYENS POUR FONCTIONNER

- 2 ETP
- un compte de résultat de **120 789** euros
- un résultat positif de **8 298** euros

HISTOIRE DE VIE



HA, 51 ans, mariée, 3 enfants (18, 15 et 8 ans), d'origine Ivoirienne, est arrivée en France en août 2019 (regroupement familial), elle s'est présentée à la Maison des Associations début janvier 2020 et a été orientée par les agents d'accueil vers le CIDFF. Elle a évoqué son projet de formation, sa recherche de financement et a précisé être inscrite à Pôle Emploi depuis fin octobre 2019 mais n'avoir pas encore rencontré de conseiller à Pôle Emploi.

HA souhaitait se former dans les écoles ou dans les crèches, mais avait eu un refus de Pôle Emploi lors de son inscription car pas de financement dans la petite enfance proposé par Pôle Emploi. Elle devait financer elle-même le CAP Petite Enfance du CNED, lui avait-on dit.

HA a travaillé comme Fonctionnaire de Police en Côte d'Ivoire, pendant 18 ans, d'abord à la circulation, puis aux stupéfiants et enfin au service Immigration d'un aéroport. Elle ne parvient pas à faire le deuil de ce métier, car c'était sa vocation, sa passion.

Nous avons beaucoup échangé sur ses motivations quant à se réorienter vers le secteur de la petite enfance ; un travail de déconstruction de l'idée reçue selon laquelle il s'agissait d'un secteur qui recrutait facilement, sans nécessité d'expérience ou de diplôme a été nécessaire. Après examen d'offres d'emploi sur différents sites, elle a vu l'obligation d'être titulaire d'un diplôme. Elle est repartie avec les fiches formations de ces 3 métiers, pour réfléchir à sa reconversion, en étant bien informée des difficultés d'obtenir des financements dans ces formations, et du nombre de candidat.e.s se présentant notamment en candidat libre au CAP Petite Enfance ou au concours d'entrée en école d'auxiliaire de puériculture.

Après réflexion, elle ne souhaite pas travailler dans la petite enfance. Nous réfléchissons ensemble à ses besoins immédiats. Elle met en avant la situation financière compliquée, de vivre sur l'unique salaire de son mari pour payer les factures, loyer, charges,... et élever 3 enfants. La réflexion se porte sur intégrer un emploi alimentaire en attendant de trouver sa « future voie professionnelle ».

Nous créons un CV et travaillons la lettre de motivation pour se positionner sur l'insertion par l'activité économique. 5 candidatures sont envoyées aux entreprises d'insertion du bassin chambérien.

Elle est contactée par 3 entreprises d'insertion et contractualise finalement le 3 février auprès des chantiers valoristes sur un CDDI de 4 mois à hauteur de 26 heures par semaine. Nous restons en contact lors de la période d'essai pour sécuriser l'emploi et évoquer le travail de réflexion sur une réorientation professionnelle. HA n'arrive pas à faire le deuil de son ancien métier, et nous convenons d'un entretien tripartite 2 mois plus tard pour voir l'évolution de sa réflexion.

Fin février 2020, HA doit rentrer en Côte d'Ivoire pour 2 semaines pour gérer les funérailles de sa maman.

A son retour, le confinement a été instauré et nous avons continué le suivi par des entretiens téléphoniques. Les chantiers valoristes étaient fermés, et le chômage partiel a été mis en place pour les salariés. Ces semaines de non-activité ont permis à HA de régulariser un certain nombre de documents administratifs (impôts, CAF, actualisation mensuelle Pôle Emploi, ...) avec l'aide du CIDFF, mais surtout de travailler sur le deuil de sa maman, et d'entendre des pistes d'orientation professionnelle à creuser, notamment dans un secteur en tension, à savoir les métiers de la sécurité.

Il a été difficile à HA d'accepter de redémarrer à zéro n'étant pas du secteur.

Nous sommes restées en lien avec la chargée d'insertion des chantiers valoristes pour travailler sur cette piste, qu'elle a bien entendu immédiatement validé. Les Chantiers Valoristes ont repris leur activité le 20 mai 2020 et HA a repris le travail dans la foulée. Son CDDI a été renouvelé pour une durée de 3 mois.

Nous avons en parallèle poursuivi le travail de réflexion et de recherches des organismes de formation en sécurité. HA a participé à une réunion d'information collective pour le CQP Agent de Prévention et de Sécurité.

Nous avons donc retravaillé le CV et la lettre de motivation pour mettre en avant les compétences d'HA dans ce secteur professionnel ainsi que ses savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Après avoir convaincu Pôle Emploi, l'organisme n'a pas retenu son devis car pas prioritaire. Puis grâce à l'insistance du CIDFF et des chantiers, HA a démarré la formation le 10 décembre 2020. Le 26 janvier 2021, HA nous informe avoir terminé Major de Promotion de la validation de son CQP Agent de Prévention et de Sécurité. Puis le 17 février 2021 Major de Promotion lors de l'examen du SSIAP 1. Elle attend de connaître la date de démarrage de son CDI auprès de l'entreprise Luxent Groupe.